

Procès-verbal de la deuxième assemblée du conseil d'administration tenue le mercredi 28 septembre 2016, 14 h 00, à l'hôtel de ville de Beauharnois / ASSEMBLÉE ORDINAIRE

PRÉSENCE :

- ✚ Dagenais, GaétanBeauharnois, administrateur, siège n° 2
- ✚ Pinard, MichelChâteauguay, administrateur, siège n° 2
- ✚ Simon, Nathalie.....Châteauguay, administratrice, siège n° 1
- ✚ Toulouse, Linda.....Beauharnois, administratrice siège n° 1 (substitut)

Autre(s) présence(s) : Marie-France Reid, administratrice substitut (Ville de Châteauguay), Alain Gravel, secrétaire-trésorier et directeur général de la régie

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

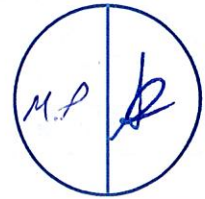
Le quorum étant atteint, l'assemblée est déclarée ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

6-015 Il est proposé par monsieur Gaétan Dagenais, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conservant le point « Varia » ouvert, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 31 août 2016
4. Ouverture d'un compte auprès de la Caisse Desjardins de Beauharnois
5. Nomination du vérificateur externe
6. Octroi de contrat – Assurances générales
7. Plan d'affaires 2017-2021 de la régie
8. Prévisions budgétaires / Dépenses de fonctionnement
9. Adoption – Règlement général de fonctionnement (régie interne)
10. Adoption – Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie
11. Adoption – Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
12. Adoption – Règlement décrétant l'adoption de la politique de gestion contractuelle
13. Adoption – Règlement déléguant au secrétaire-trésorier divers pouvoirs en matière d'appels d'offres publics et sur invitation
14. Adoption – Règlement relatif au traitement des membres du conseil d'administration
15. Adoption – Règlement d'emprunt relatif aux infrastructures de la régie
16. Prochaine assemblée
17. Varia
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ.



3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 31 AOÛT 2016

2016-016 Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Gaëtan Dagenais et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la première assemblée du conseil d'administration tenue le mercredi 31 août 2016 tel que déposé.

ADOPTÉ.

4. OUVERTURE D'UN COMPTE AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE BEAUHARNOIS

2016-017 Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'entériner l'ouverture d'un compte pour les opérations financières courantes de la régie auprès de la Caisse Desjardins de Beauharnois selon les termes et conditions convenues.

ADOPTÉ.

5. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

2016-018 Attendu l'offre de services professionnels pour la vérification des états financiers pour l'exercice financier 2016 de la régie au montant de 1 000 \$, taxes de vente en sus, soumise par la firme Nadon Jasmin CPA inc, Société de comptables professionnels agréés ;

Attendu que la firme Nadon Jasmin CPA inc, Société de comptables, agit actuellement à titre de vérificateur externe pour la Ville de Beauharnois ;

Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article 108 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) de nommer la firme Nadon Jasmin CPA inc, Société de comptables professionnels agréés, à titre de vérificateur externe de la régie pour l'exercice financier 2016 et d'accepter l'offre de services professionnels soumise par celle-ci pour la vérification des états financiers pour l'exercice financier 2016 de la régie au montant de 1 000 \$, taxes de vente en sus.

ADOPTÉ.

6. OCTROI DE CONTRAT – ASSURANCES GÉNÉRALES

Le directeur général résume l'état des discussions qu'il a eues avec la représentante de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ). Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

7. PLAN D'AFFAIRES 2017-2021 DE LA RÉGIE

Le directeur général présente :

- ↳ Un état d'avancement du projet des deux (2) infrastructures de la Phase 1, dont la mise en opération est prévue pour 2017 ;
- ↳ De façon détaillée, le Plan d'affaires 2017-2021 de la régie, comprenant les charges liées au financement et aux opérations des infrastructures, en fonction de leur mise en opération, de même que les projections pour chacun des exercices financiers 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 : des prévisions budgétaires annuels, des quotes-parts, de la répartition du coût per capita et de l'impact sur le compte de taxes de la résidence familiale isolée moyenne pour chacune des deux villes.



DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS

2016-019 Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général de la régie, monsieur Alain Gravel, à soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 2 du Fonds des petites collectivités, du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, pour la construction de ces infrastructures de la Phase 2, et à signer tous les documents requis à cet effet. Les investissements admissibles au programme d'aide financière s'élèvent à un montant total de 23 000 000 \$, soit un montant de 20 000 000 \$ pour l'aquacomplexe intérieur et un montant de 3 000 000 \$ pour la base de plein air 4 saisons, la subvention gouvernementale pouvant correspondre aux deux tiers de ces montants, pour une aide financière maximale de 15 333 333 \$.

ADOPTÉ.

8. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES / DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2016-020 Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 468.34 de la Loi sur les cités et villes, la régie doit dresser son budget pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption, avant le 1^{er} octobre, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence ;

Attendu que, selon la planification des travaux préconisés par le conseil d'administration qui prévoit la mise en service progressive du Complexe sportif intérieur et de la piscine extérieure au cours de l'année 2016 ;

Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Gaëtan Dagenais et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 tel que présentées, pour :

- ↳ Des dépenses prévues d'un montant de 543 933 \$;
- ↳ Des revenus d'opérations de 328 862 \$;
- ↳ Des quotes-parts municipales établies conformément aux dispositions prévues à l'entente intermunicipale intervenue pour un montant de 215 071 \$.

ADOPTÉ.

9. ADOPTION – RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT (RÉGIE INTERNE)

2016-021 Attendu qu'avis de motion en vue de l'adoption par le conseil d'administration du règlement numéro 2016-001 intitulé « Règlement général de fonctionnement (régie interne) » a été dûment donné à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue en date du mercredi 31 août 2016 ;

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été transmise aux administrateurs de la régie et que ceux-ci ont été en mesure d'en prendre connaissance au préalable ;

Il est proposé par madame Linda Toulouse, appuyé de monsieur Gaëtan Dagenais et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2016-001 intitulé « Règlement général de fonctionnement (régie interne) » tel que déposé.

ADOPTÉ.



10. ADOPTION – RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

2016-022 Attendu qu'avis de motion en vue de l'adoption par le conseil d'administration du règlement numéro 2016-002 intitulé « Règlement instituant le code d'éthique et de déontologie de la régie » a été dûment donné à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue en date du mercredi 31 août 2016 ;

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été transmise aux administrateurs de la régie et que ceux-ci ont été en mesure d'en prendre connaissance au préalable ;

Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2016-002 intitulé « Règlement instituant le code d'éthique et de déontologie de la régie » tel que déposé.

ADOPTÉ.

11. ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA RÉGIE

2016-023 Attendu qu'avis de motion en vue de l'adoption par le conseil d'administration du règlement numéro 2016-003 intitulé « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la régie » a été dûment donné à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue en date du mercredi 31 août 2016 ;

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été transmise aux administrateurs de la régie et que ceux-ci ont été en mesure d'en prendre connaissance au préalable ;

Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2016-003 intitulé « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la régie » tel que déposé

ADOPTÉ.

12. ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA RÉGIE

2016-024 Attendu qu'avis de motion en vue de l'adoption par le conseil d'administration du règlement numéro 2016-004 intitulé « Règlement décrétant l'adoption de la politique de gestion contractuelle de la régie » a été dûment donné à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue en date du mercredi 31 août 2016 ;

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été transmise aux administrateurs de la régie et que ceux-ci ont été en mesure d'en prendre connaissance au préalable ;

Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais appuyé de madame Nathalie Simon et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2016-004 intitulé « Règlement décrétant l'adoption de la politique de gestion contractuelle de la régie » tel que déposé.

ADOPTÉ.

13. ADOPTION – RÈGLEMENT DÉLÉGANTE AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DIVERS POUVOIRS EN MATIÈRE D'APPELS D'OFFRES PUBLICS ET SUR INVITATION

2016-025 Attendu qu'avis de motion en vue de l'adoption par le conseil d'administration du règlement numéro 2016-005 intitulé « Règlement délégrant au secrétaire-trésorier divers pouvoirs en matière d'appels d'offres publics



et sur invitation » a été dûment donné à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue en date du mercredi 31 août 2016 ;

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été transmise aux administrateurs de la régie et que ceux-ci ont été en mesure d'en prendre connaissance au préalable ;

Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2016-005 intitulé « Règlement délégrant au secrétaire-trésorier divers pouvoirs en matière d'appels d'offres publics et sur invitation » tel que déposé.

ADOPTÉ.

14. ADOPTION – RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

15. ADOPTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT RELATIF AUX INFRASTRUCTURES DE LA PHASE I

2016-026

Attendu qu'avis de motion en vue de l'adoption par le conseil d'administration du règlement numéro 2016-007 intitulé « Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition d'un terrain et l'exécution de travaux de construction des infrastructures de la Phase 1 de la régie » a été dûment donné à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue en date du mercredi 31 août 2016 ;

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été transmise aux administrateurs de la régie et que ceux-ci ont été en mesure d'en prendre connaissance au préalable ;

Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2016-007 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 27 738 216 \$ et un emprunt de 27 238 216 \$ pour l'acquisition d'un terrain et l'exécution de travaux de construction des infrastructures de la Phase 1 de la régie » tel que déposé.

ADOPTÉ.

16. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration aura lieu le mardi 25 octobre 2016, à 15 h 00, à l'édifice de la mairie de Châteauguay.

17. VARIA

Il n'y a aucun point ajouté en varia.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question posée au conseil d'administration.



19. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2016-027 Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 14 h 20.

ADOPTÉ.

Michel Pinard,
président du conseil d'administration

Alain Gravel,
Secrétaire-trésorier